

# APNAC

## CONFÉRENCE RÉGIONALE DU RÉSEAU PAN-AFRICAIN DE PARLEMENTAIRES LUTTANT CONTRE LA CORRUPTION

« NOUVEAUX DÉFIS DANS LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION »

3 ET 4 NOVEMBRE 2003  
HÔTEL GRAND REGENCY, NAIROBI

### RECOMMANDATIONS ET RÉSOLUTIONS DE LA CONFÉRENCE

#### **Première séance plénière : Le rôle des parlementaires africains dans la lutte contre la corruption : nouveaux défis**

- Les parlementaires ont besoin de formation en ce qui touche leurs responsabilités constitutionnelles.
- Le RPAPLCC assurera le suivi des conventions que les gouvernements respectifs ont signées et la façon dont ces gouvernements les mettent en œuvre.
- Un groupe d'étude sera formé pour étudier chaque question à portée globale et travaillera en liaison avec les experts dans les divers domaines, leur apportant aussi tout appui dont ils auraient besoin.
- On devrait créer un site web pour le RPAPLCC et l'utiliser pour se partager l'information.
- Une unité anti-corruption devrait être reliée aux comités parlementaires pour permettre la mise en œuvre rapide de leurs recommandations.
- Les réunions des comités devraient se tenir en public pour des raisons d'imputabilité et les rapports devraient sortir à temps.
- On devrait communiquer plus ouvertement sur les dépenses publiques, surtout celles qui touchent aux budgets de la défense et de la sécurité nationale. Ces budgets devraient être examinés en Chambre d'autant plus que les budgets exprimés avec peu de détails font souvent l'objet d'abus.

#### **Deuxième séance plénière : Le rôle d'un gouvernement ouvert et la participation des citoyens : l'accès à l'information en tant que mécanisme de lutte contre la corruption**

- Le Cabinet devrait se réunir sur une base régulière et les résultats de ses délibérations devraient être publiés.

*La conférence a décidé que ses membres :*

- Devraient s'assurer que des institutions indépendantes et bien équipées soient mises sur pied pour assurer l'accès à l'information.

- Devraient passer des lois qui assurent l'accès à l'information et qui encouragent l'établissement de mécanismes facilitant cet accès, notamment par la création de postes de commissaires ou d'agents chargés de l'accès à l'information.
- Devraient établir des comités parlementaires spéciaux pour assurer une conduite éthique de la part de ses membres.
- Devraient établir des standards acceptables pour la liberté de la presse dont les gouvernements devraient tenir compte et pour lesquels ils auraient des comptes à rendre; à savoir, s'ils arrivent à créer un milieu propice à la lutte contre la corruption.

### **Troisième séance plénière : Instruments internationaux de lutte contre la corruption et le parlementaire africain**

- Le RPAPLCC adopte la convention de l'Union africaine comme cadre d'action pour promouvoir la signature et la ratification de la Convention. Il fait appel, entre autres, aux ministères des Affaires étrangères et autres ministères pertinents pour qu'ils fassent pression auprès des futurs signataires pour qu'ils la signent et la ratifient.
- Les députés devraient chercher à recouvrer les biens acquis par fraude en créant des mécanismes tels qu'une unité spécialisée en crime commercial qui aurait le pouvoir de confisquer des biens et qui serait dotée d'un centre de renseignements financiers capable de suivre des transactions douteuses.

### **Quatrième séance plénière : Le financement des partis politiques- les problèmes et les défis selon les pays**

- GOPAC/RPAPLCC et le Centre parlementaire du Canada devraient faciliter la recherche sur les questions de financement des partis politiques en se basant sur l'expérience d'autres pays et ainsi tirer des leçons pour le RPAPLCC.
- Il faut des lois afin de réglementer les partis politiques de façon efficace. Il devrait aussi y avoir des sanctions pour toute infraction aux règlements.
- Des résolutions pour le financement des partis politiques.
- Le RPAPLCC devrait veiller à ce que le financement des partis politiques soit ciblé afin d'encourager la participation des femmes à la politique générale.
- Le RPAPLCC devrait renforcer et appuyer les autorités de contrôle et de réglementation, telles que les commissions électorales pour qu'elles puissent remplir leur mandat.
- Les fonds devraient être distribués aux partis politiques de façon équitable. Les partenaires en développement devraient trouver des moyens pour financer non seulement l'exécutif mais aussi le parlement en tant que priorité.
- On devrait trouver des façons d'allouer des fonds aux députés pour qu'ils puissent répondre à certaines requêtes au niveau de leur circonscription électorale.

### **Cinquième séance plénière : Le rôle du parlement dans la création et la poursuite de la volonté politique pour combattre la corruption**

- Le parlement devrait examiner la nomination des représentants du gouvernement aux niveaux supérieurs.
- Les résultats des commissions devraient être publiés.
- Le RPAPLCC/GOPAC devrait faciliter l'envoi d'équipes d'observateurs dans les pays membres qui tiennent des élections afin que ces équipes puissent déclarer si les élections ont été libres et justes.
- Le RPAPLCC devrait mettre sur pied un index qui servirait d'avertissement précoce sur la corruption politique dans les pays membres.

**La Sixième séance plénière : Le rôle des parlementaires pour entraver la corruption dans l'approvisionnement public**

- Les parlementaires doivent s'assurer que les revenus provenant d'impôts sont alloués dans une mesure raisonnable aux réformes du secteur public et appuient également les efforts que font les ministres pour obtenir de l'aide extérieure pour appuyer le processus de réforme.
- Le développement de la capacité et du transfert des aptitudes au niveau local. Les parlementaires ont un important rôle à jouer pour soutenir le développement des capacités des fonctionnaires.
- L'appui aux efforts connexes de lutte contre la corruption. La création des lois anti-corruption doit se faire parallèlement avec les efforts de réforme au niveau de l'approvisionnement.